



Bilan Intégration éducative des enfants

Issus de la migration et de l'asile 2021-2022

- La loi cadre 51.17 promulgué le 9 août 2019, intègre les enfants issus de la migration parmi les catégories d'apprenants à besoins spécifiques qui appellent à plus d'attention (art 2), et édicte l'obligation scolaire pour tous les enfants de 4 à 16 ans (sans référence aucune à leur nationalité (art 19) et que « l'Etat œuvre à mobiliser tous les moyens disponibles et à prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'insertion des personnes en situation d'handicap ou en situation particulière dans le système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, et garantir leur droit à l'apprentissage et à l'acquisition des savoir-faire et des compétences adaptés à leur situation » (art 25) ;
- Avec l'annonce de la nouvelle politique nationale de l'immigration et de l'asile, le Département de l'Éducation Nationale s'est mis activement à la mise en œuvre du volet éducatif de cette politique, le 1^{er} acte fut la publication de la circulaire du 9 Octobre 2013 ouvrant l'accès à l'école marocaine public et privé et les classes de la 2^{ème} chance aux enfants des immigrés (subsahariens et du sahel) sans aucune entrave en termes de documents administratifs ;
- Cette note de 2013 a été revue à la rentrée scolaire de 2018/2019 par la note n°18x139 du **05 Octobre 2018 (élargissement du public cible à l'ensemble des enfants venants de l'étranger, et stipulant des mesures d'amélioration de l'aspect intégration des migrants touchant l'ensemble des composantes de la chaine du processus éducatif: du ciblage/identification, à l'accueil/orientation, la mise à niveau éducative, l'accompagnement scolaire, la certification, le renforcement des capacités, l'animation socioéducative, et le soutien social)**;
- Chaque année depuis 2018, La décision ministérielle portant organisation de l'année scolaire prend en compte la variable intégration éducative des migrants dans l'ensemble des opérations de l'année scolaire ;
- Au niveau des effectifs des élèves issus de la migration intégrés dans le système éducatif Marocain

L'évolution des effectifs depuis 2018/2019 :

Année scolaire	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Type d'enseignement				
Enseignement formel	3636	3207	3959	4590
Enseignement non formel	353	379	407	218

Répartition élèves étrangers par province, genre et cycle d'enseignement 2021/2022

	Présc0		Primaire		Collégial		Qualifiant		BTS		Somme	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
AREF/DP												
Béni Mellal-Khénifra	7	5	67	36	37	18	34	14			145	73
Casablanca-Settat	72	30	552	276	185	88	620	276			1429	670
Drâa-Tafilalet	2	0	28	14	7	3	11	2			48	19
Eddakhla-Oued Eddahab			8	8	1	1	3	1			12	10
Fès-Meknès	16	8	112	52	30	14	35	10			193	84
Guelmim-Oued Noun			12	5	3	1	8	0			23	6
Laayoune-Sakia El Hamra	2	1	41	26	11	9	6	2			60	38
Marrakech-Safi	33	9	184	95	44	17	122	48			383	169
Oriental	5	2	166	71	52	22	68	33	2	0	293	128
Rabat-Salé-Kénitra	65	34	586	312	206	98	333	165			1190	609
Souss-Massa	40	21	179	82	48	22	49	12			316	137
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	41	18	269	129	86	45	101	35	1	1	498	228
Total général	283	128	2204	1106	710	338	1390	598	3	1	4590	2171

La répartition des élèves étrangers inscrits dans le système éducatif Marocain formel par nationalité est comme suit :

Pays	Total	Filles	Pays	Total	Filles
Syrie	458	227	Oman	8	2
Espagne	295	142	Qatar	8	3
France	248	113	Russie	7	2
Guinée	224	47	Bahreïn	6	3
États-Unis	166	84	Burkina Faso	6	4
Côte d'Ivoire	134	60	Ukraine	6	3
Sénégal	123	63	Afrique du Sud	5	3
Egypte	115	52	Australie	5	1
Algerie	112	55	La Guinée équatoriale	5	1
Arabie Saoudite	112	52	Norvège	5	2
Congo, République de (Brazzaville)	110	66	Argentine	4	2
Mauritanie	102	48	Zambie	4	3
Maroc	99	44	Bénin	3	1
Italie	93	51	Brésil	3	2
Tunisie	93	49	Djibouti	3	0
République démocratique du Congo	92	47	Guinée-Bissau	3	2
Libye	71	33	Pays-Bas Antilles	3	1
Yémen	60	23	Sierra Leone	3	1
Nigeria	49	22	Suède	3	1
Mali	42	17	Tchad	3	2
Belgique	40	21	Burundi	2	1
Cameroun	39	24	Comores	2	2

Canada	39	18	Cuba	2	1
Allemagne	37	17	Danemark	2	2
Turquie	37	15	Indonésie	2	1
Irak	34	15	Japon	2	2
Palestine	32	16	La Slovaquie	2	1
Jordanie	29	16	L'Erythrée	2	0
Liban	26	13	Pologne	2	2
Royaume-Uni	26	8	Somalie	2	1
Émirats arabes unis	25	11	Thaïlande	2	0
Soudan	24	13	Venezuela	2	1
Niger	21	18	Afghanistan	1	1
Gabon	20	12	Albanie	1	0
Angola	16	9	Arménie	1	0
Inde	16	12	Belarus	1	1
Koweït	14	5	Gambie	1	0
Corée (Corée du Sud)	12	5	Grèce	1	1
République centrafricaine	11	5	Hongrie	1	1
Chine	10	5	Le Turkménistan	1	0
Libéria	10	5	Luxembourg	1	0
Philippines	10	5	Madagascar	1	1
Suisse	10	3	Malaisie	1	0
Holland	9	5	République tchèque	1	0
Pakistan	9	5	Sao Tomé et Príncipe	1	0
Portugal	9	3	Sri Lanka	1	0
Togo	9	6	Autres	1079	524
Ghana	8	4	Total général	4590	2171

Dans les programmes de l'Education Non Formelle ont bénéficié de la formation dans les centres E2C de base et E2C-NG au titre de l'année 2021/2022 :

AREF	enfants issus de la migration dans l'ENF		E2C-NG		E2C de Base	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
L'Oriental	36	3	36	3	0	0
Casablanca Settât	52	18	33	8	19	10
Rabat Salé Kénitra	37	1	17	1	20	
Laayoune Sakiat ElHamra	16	8			16	8
Béni Mellal Khénifra	26	10			26	10
Souss Massa	10	5	8	4	2	1
Tanger Tétouan AlHoceima	35	22	19	12	16	10
Fès Meknès	3		2		1	0
Marrakech Safi	3	1			3	1
National	218	68	115	28	103	40

Répartition des jeunes issus de la migration en formation dans les centres E2C-NG par nationalité cette année

Nationalité	Filles	Garçons	Total
Guinée	5	21	26
Soudan		26	26
Côte d'Ivoire	12	8	20
Nigéria	4	7	11
Sierra Leone	1	5	6
Sénégal	1	3	4
Congo	3	1	4
Marocains de retour		5	5
Cameroun	1	2	3
Espagne	1	1	2
Pakistan		1	1
Centrafrique		1	1
Kenya		1	1
Mali		1	1
Togo		1	1
Allemagne		1	1
Arabie Saoudite		1	1
Egypte		1	1
Total	28	87	115

Au niveau qualitatif

1. Organisation d'ateliers didactiques sur le vivre ensemble au profit des acteurs éducatifs, des élèves et des associations avec le concours des associations partenaires et des organismes de la coopération ;
2. Prise en compte des enfants issus de la migration dans les opérations du programme de la mobilisation communautaire «Child to Child » et « Caravane » pour identification, sensibilisation, orientation et insertion des enfants non scolarisés ;
3. Intégration des jeunes issus de la migration dans les centres E2C-NG qui vise à offrir la mise à niveau éducative, l'initiation professionnelle et l'accompagnement pour l'insertion socio professionnelle des jeunes déscolarisés de 15 à 20 ans ;
4. Les actions de sensibilisation, formation des acteurs éducatifs et appui aux associations pour l'identification, la sensibilisation et l'inscription des enfants issus de la migration dans le cadre des projets de coopération avec l'Unicef (des ateliers dans les régions de l'Oriental et Tanger Tétouan Al Hoceima Marrakech Safi et Souss Massa) ;
5. Formation de formateurs pour l'intégration des concepts de la tolérance la non discrimination dans les pratiques des acteurs éducatifs enseignement et administrateurs, et l'échange d'expérience entre acteurs dans le cadre du projet vivre ensemble sans discrimination avec la coopération espagnole;
6. Mener des projets d'établissement basé sur le vivre ensemble dans 10 établissements scolaires primaires, collégial et 4 centres de l'E2C-NG dans le cadre du projet vivre ensemble sans discrimination avec la coopération espagnole;;
7. Assistance technique en cours pour outiller le dispositif d'intégration des enfants issus de la migration avec l'appui de l'Unicef visant à produire 3 guides avec une démarche participative ascendante avec les acteurs du terrain dans 4 régions (Rabat Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Massa, L'Oriental, Tanger-Tétouan-Al Hoceima):
 - La sensibilisation, l'accueil et l'inscription, en vue de la simplification et de la clarification des démarches et procédures administratives que le tuteur légal de l'enfant doit suivre. En effet, la méconnaissance éventuelle des textes de loi et des normes au niveau des parties prenantes, et le manque de communication concernant les procédures sont à même de limiter l'accès des enfants migrants à l'école ;
 - L'initiation/mise à niveau linguistique dans les langues d'enseignement pour les enfants issus de l'immigration. Vu que ces enfants rencontrent des contraintes d'ordre linguistiques;
 - L'immersion des enfants issus de la migration dans le système éducatif Marocain tout en sauvegardant leur patrimoine culturel suppose une intervention pédagogique outillée pour favoriser l'inter culturalité chez les apprenants migrants et Marocains.Ces guides seront disponibles pour la rentrée prochaine.
8. Organisation de sessions de formation durant le mois de Septembre 2022 au profit des acteurs éducatifs (30 participants par atelier qui sont des :directeurs d'établissements scolaires, cadres d'appui social, enseignants, associations partenaires et cadres administratifs en charge du dossier de la migration) dans 3 régions du Maroc Rabat Salé Kénitra, Casablanca Settat, Tanger Tétouan AlHoceima et Fès Meknès la formation vise à outiller les professionnels de l'éducation pour les inciter à mettre en place des pratiques qui favorisent

l'intégration des enfants migrants en milieu scolaire, permettent de prendre en compte leurs besoins spécifiques en matière d'éducation et de protection, et de renforcer la cohésion au sein de leur classe et établissements scolaires. Et une session sur les outils d'opérationnalisation du dispositif d'intégration éducative des enfants issus de la migration et de l'asile, ces formations sont réalisées avec l'appui de l'OIM.